

## Discussion générale\*

---

Robert Fay et Sébastien Lavoie répondent à John Knowles que, pour mieux comprendre et analyser la question des erreurs de prévision, il faudrait allonger la période d'estimation pour y intégrer des données antérieures à 1978. Ils reconnaissent toutefois que ces données seraient sans doute difficiles à obtenir.

Les participants soulèvent certaines questions concernant la nature des données utilisées. Cédric Tille exprime des réserves sur l'exclusion des entreprises comptant moins de 500 employés, dans lesquelles les accords salariaux sont généralement de moindre durée. Évoquant certaines recherches récentes sur la transmission des variations du taux de change aux prix, Tille demande si la composition sectorielle du « panier » s'est modifiée en faveur des secteurs où la durée des contrats est plus longue. Pour sa part, Lawrence Schembri aimerait savoir si les travaux portant sur d'autres pays révèlent un allongement de la durée des contrats. Il propose en outre d'inclure le secteur public dans les données.

Les participants discutent du traitement des clauses d'indexation dans l'étude. Angelo Melino suggère de mesurer le degré d'indexation de chaque contrat au lieu d'utiliser une variable binaire. Gregor Smith mentionne qu'il pourrait être nécessaire d'examiner l'interaction possible entre l'indexation et la durée des contrats. Allen Head demande s'il existe un lien entre la durée des contrats et la dispersion résiduelle des salaires.

Michael Devereux croit qu'on aurait tort de conclure que l'allongement de la durée des contrats accroît le bien-être dans une économie caractérisée par des prix rigides et la conduite d'une meilleure politique monétaire.

---

\* Le présent sommaire a été rédigé par Bill Laur et David Tulk.

Fay et Lavoie remercient les participants pour leurs suggestions. Ils soulignent que non seulement la composition sectorielle du « panier » a peu changé dans le temps, mais que les facteurs déterminant la durée des contrats sont très semblables dans les petites et les grandes entreprises. Les auteurs signalent également que, d'après les données, la durée des contrats s'est allongée aux États-Unis, mais moins qu'au Canada.

